

Annecy, le 2 JUIN 2011

La vente de livres est encadrée par la Loi n°81-766 du 10 août 1981 dite du « loi Lang sur le prix unique du livre ». La ventes des livres et des produits dérivés (cartes postales, marques pages, etc.) par les éditions LIVRES DU MONDE est soumise à cette législation et aux conditions générales ci-après.

1. Les articles et leurs prix de vente au public

Les éditions LIVRES DU MONDE vendent des livres, des cartes postales, des fichiers audio. Les prix de vente au public sont imprimés sur les livres, ou consultables sur le site Internet pour les autres articles.

2. Services de presse ou exemplaires de démonstration

Les éditions LIVRES DU MONDE adressent franco de port un service de presse ou un exemplaire de démonstration à tout professionnel du livre qui en fait explicitement la demande.

3. La commande et le dépôt-vente

Les éditions LIVRES DU MONDE n'adressent pas de livres d'office. Il n'y a donc que deux possibilités :

- Une commande ferme et définitive de livres
- Un dépôt de livres pour la vente.

3.1. La commande

Toute commande doit être adressée à l'adresse postale des éditions LIVRES DU MONDE - 25 avenue de Cran - 74000 ANNECY (F) ou sur la BAL [contact@livresdumonde.net](mailto:contact@livresdumonde.net)

La commande d'un professionnel (libraire, bibliothèque...) est faite sur son « bon de commande » qui comporte l'identification du professionnel, la ou les références, la quantité commandées, le prix avant remise.

Sauf accord contraire, les commandes « fermes » ne feront l'objet d'aucun retour.

La commande ponctuelle d'un particulier comporte l'identification (nom et adresse postale), les informations nécessaires sur le ou les livres commandés (références ou titres, quantité, prix).

3.2. Le dépôt-vente

Les éditions LIVRES DU MONDE proposent aux libraires – et à d'autres professionnels sensibilisés à la littérature de voyage – la mise en dépôt-vente de ses livres, avec faculté de retour. Une facture sera établie tous les trois mois en cas de ventes.

Le dépôt-vente pour évènement spéciaux

Pour un évènement spécial (salon, dédicace...), les éditions LIVRES DU MONDE mettent les livres à disposition de l'organisateur. Une facture sera établie sur la base d'un relevé de vente effectué dans les 8 jours par l'organisateur et payable à réception. L'organisateur pourra choisir de retourner les invendus ou de les conserver, ce qui devient alors une « commande ferme ».

Les frais d'envoi et de retour des dépôts-ventes sont à la charge de l'éditeur.

#### 4. L'exécution de la commande

A la réception de la commande (et du règlement pour un particulier) les éditions LIVRES DU MONDE exécutent la commande conformément au bon de commande dans un délai maxi de 72 heures.

##### 4.1. La livraison

Les frais d'envoi ou de transports sont à la charge de l'éditeur.

Les envois en France se font par lettre (écopli pour un particulier, tarif « lettre prioritaire » pour un professionnel) ou par colis, selon la quantité, par Le Poste ou un autre transporteur.

Pour l'étranger, le tarif « livres et brochures » de La Poste.fr est appliqué (impliquant un délai de livraison de quelques jours).

##### 4.2. Les délais de livraison

Les délais de livraison sont ceux du transporteur.

Une lettre ou un colis peut être déclaré non reçu passé un délai de 21 jours après la date de la commande.

##### 4.3. Article endommagé ou non reçu.

Un article endommagé pourra être retourné. Il sera remplacé et les frais de retour seront remboursés. Pour un colis : le retour devra être accompagné d'un constat écrit fait auprès du transporteur.

Un article non reçu sera livré à nouveau, après remise d'une attestation sur l'honneur et preuves de réclamation auprès de La Poste.

#### 5. La facturation - les remises - le paiement

Pour un particulier : le paiement se fait au moment de la commande.

Pour un professionnel :

- la facture est jointe à la livraison.
- Pour une commande (vente ferme), et sauf accord particulier, le paiement se fait au plus tard dans les 60 jours à compter de la date de facturation, déduction faite de la remise.
- En cas de dépôt-vente, le paiement se fait après la vente et selon des modalités convenues entre le déposant et le dépositaire.

Les éditions LIVRES DU MONDE délivrent une facture aux professionnels du livre avec la mention « TVA non applicable, art 293B du CGI ». Pour les particuliers, un justificatif est fourni sur demande.

Remise aux particuliers : 0%

Remises aux librairies (sauf accord particulier) :

- 30% pour un dépôt ou un dépôt-vente
- 35% pour une commande ferme.

#### 6. Divers

Les dispositions légales en vigueur complètent les dispositions de ces conditions générales de vente. La vente à distance via Internet offerte aux particuliers via Paypal est régie par la loi du 1<sup>er</sup> juin 2008.

Ces conditions s'appliquent à partir du 2 juin 2011.